

Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Haut-Rhin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2025

A l'Assemblée Générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Haut-Rhin,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Haut-Rhin relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 24 « *Compte de résultat par origine et destination* » et la note 25 « *Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public* » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise, relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes,

Forvis Mazars

Strasbourg, le 16 septembre 2025



Laurence FOURNIER
Associée



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur du HAUT-RHIN (AD 68)

COMPTES ANNUELS AU **30/04/2025**

Date d'établissement des comptes : 11/09/2025

Signatures

Président

Trésorier

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025			EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Logiciels et autres Immobilisations incorporelles	6 284	5 736	548	1 277
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles	6 284	5 736	548	1 277
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	186 531	153 189	33 342	46 226
Autres immobilisations corporelles	1 114 441	682 661	431 779	494 345
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations	5 244		5 244	4 128
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Sous-total – Immobilisations corporelles	1 306 215	835 851	470 365	544 699
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	29 681		29 681	29 681
Autres immobilisations financières				
Sous-total – Immobilisations financières	29 681		29 681	29 681
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	1 342 181	841 587	500 595	575 657
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	4 728		4 728	
Autres créances	27 135		27 135	54 036
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	37 527		37 527	44 153
Charges constatées d’avances	2 193		2 193	1 778
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	71 582		71 582	99 968
TOTAL GÉNÉRAL	1 413 763	841 587	572 177	675 624

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	3 851	3 851
Fonds propres avec droit de reprise	175 304	175 304
Réserves		
Report à nouveau	172 641	107 380
Excédent ou déficit de l'exercice	3 725	65 260
Sous-total : Situation nette	355 521	351 795
Subventions d'investissement	68 823	93 030
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	424 344	444 825
Fonds dédiés & Fonds reportés		
Fonds reportés liés aux legs et donations	3 859	
Fonds dédiés	9 289	9 819
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS & FONDS REPORTÉS	13 148	9 819
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 261	64 033
Dettes des legs ou donations	869	
Dettes fiscales et sociales	37 900	43 000
Autres dettes	1 519	92 450
Sous-total des dettes	112 549	199 483
Produits constatés d'avance	22 136	21 497
TOTAL IV – DETTES	134 685	220 980
TOTAL GÉNÉRAL	572 177	675 624

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services	1 572	3 481
Produits des manifestations		
Sous-total – Ventes de biens et services	1 572	3 481
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>		
<i>Subventions d'exploitations</i>	222 548	325 482
Sous-total – Concours publics et subventions	222 548	325 482
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	360 797	338 247
<i>Mécénats</i>	150	24 319
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
Sous-total – Ressources liées à la générosité du public	360 947	362 566
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	342 051	179 681
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	15 143	28 660
Sous-total – Contributions financières	357 193	208 341
Sous-total – Produits de tiers financeurs	940 688	896 389
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	4 693	2 649
Utilisations des fonds dédiés	530	11 627
Autres produits	566	426
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	948 049	914 571

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Achats		
Achats de marchandises	2 915	1 966
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	2 915	1 966
Autres achats et charges externes	822 776	744 932
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		7 156
Autres aides financières	2 924	
Sous-total – Aides financières	2 924	7 156
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations		
Autres impôts et taxes	5 868	10 659
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	5 868	10 659
Charges de personnel		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Sous-total – Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	134 057	116 632
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	134 057	116 632
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 031	921
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	969 570	882 267
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-21 521	32 305
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 040	1 103
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	1 040	1 103
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		27
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		27
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 040	1 076
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	-20 481	33 381

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 207	31 970
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 207	31 970
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		90
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES		90
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	24 207	31 880
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	973 296	947 644
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	969 570	882 384
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 725	65 260
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	821 749	1 161 695
Prestations en nature	80 467	130 545
Bénévolat	2 134 708	2 365 340
TOTAL	3 036 924	3 657 580
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	821 749	1 161 695
Mise à disposition gratuite de biens	80 369	80 930
Prestations en nature	98	49 615
Personnel bénévole	2 134 708	2 365 340
TOTAL	3 036 924	3 657 580
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>1 052 689</i>	<i>1 045 209</i>

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'Association Départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association Départementale les Restaurants du Cœur du HAUT-RHIN gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie des personnes accueillies
- Les activités de lien social (cinéma, vacances) et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'insertion par l'Emploi

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale (AD) est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurants du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée Générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un Conseil d'Administration, un Bureau, un Président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

L'Association Départementale perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncées dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens, de prestations gratuites et de prestations en nature provenant des concours publics, pour les missions sociales et fonctionnement ;
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend.

5. FAITS MAJEURS

Au 1^{er} mai 2024 changement de l'outil comptable en migrant de Ciel Compta sur l'ERP CEGID XRP.

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément :

- au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général ;
- au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement venant préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels ;
- et au règlement ANC n° 2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023.

b. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

c. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

f. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

g. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

h. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

i. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

j. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2024/2025 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2024/2025 s'élève à 6 198 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat,
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois,
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises,
- les legs, donations et assurances-vie,
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite),
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées,
- Générosité du public affectée,
- Autres fonds privés affectés,
- Générosité du public libre,
- Autres produits.

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2025
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles	6 284				6 284
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles	6 284				6 284
Terrains					
Constructions - Immeubles - Entrepôts					
Structures légères – Algeco					
Rénovations immobilières - Installations générales					
Installations à caractère spécifique (chambres froides)	186 531				186 531
Agencement, aménagements divers	589 310	33 753			623 063
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	427 627	22 627			450 254
Matériel & mobilier bureau	18 213	1 500			19 713
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	21 411				21 411
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations	4 128	1 116			5 244
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	1 247 221	58 995			1 306 215
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés	29 681				29 681
Immobilisations financières	29 681				29 681
Total des immobilisations	1 283 186	58 995			1 342 181

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2024	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2025
Amortissements logiciels et autres immos. incorporelles	5 008	728			5 736
Amortissements des immobilisations incorporelles	5 008	728			5 736
Amortissements terrains, constructions et entrepôts					
Amort. Structures légères (Algeco, Mobil home)					
Amort. Rénovations, installations générales					
Amort. Installations à caractère spécifique	140 305	12 884			153 189
Amort. Agencements et aménagements divers.	338 262	40 925			379 187
Amort. Matériel de transport	192 828	76 717			269 545
Amort. Matériel et mobilier de bureau	14 628	1 770			16 397
Amort. Matériels pour ACI (jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	16 500	1 033			17 533
Amortissements des immobilisations corporelles	702 522	133 329			835 851
Total des amortissements	707 530	134 057			841 587

13. Bilan Actif : Stocks, Créances et Charges constatées d'avance

Stocks (en €)	au 30/04/2025			au 30/04/2024
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés			
Prêts			
Dépôts versés	18 639		18 639
Cautionnements versés	11 043		11 043
Total des créances de l'actif immobilisé	29 681		29 681
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Créances reçues par legs ou donations	4 728	4 728	
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	27 135	27 135	
Total des créances de l'actif circulant	31 863	31 863	
Total des charges constatées d'avance	2 193	2 193	
Total des créances	63 737	34 056	29 681

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	485	485	
Maintenance	1 630	1 630	
Assurances			
Autres Charges	77	77	
Total des charges constatées d'avance	2 193	2 193	

14. Bilan Actif : VMP, Disponibilités et Produits à recevoir

Valeurs mobilières de placement (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Dépréciation	Montant net au 30/04/2025	Montant net au 30/04/2024
SICAV - Comptes à terme (CAT)				
Total des VMP				
Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2025		Montant net au 30/04/2025	Montant net au 30/04/2024
Comptes sur livrets (livret A)	16 447		16 447	30 868
Comptes-courant	20 434		20 434	12 290
Caisse	325		325	515
Intérêts courus	321		321	480
Total des disponibilités	37 527		37 527	44 153
Total Trésorerie	37 527		37 527	44 153

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Montant brut au 30/04/2024
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques		17 500
Association Nationale et associations départementales RDC	19 886	34 412
Débiteurs et créditeurs divers		
Total des produits et subventions à recevoir	19 886	51 912
<i>Dont subventions à recevoir</i>		<i>17 500</i>

15. Bilan Passif : Fonds propres - Fonds dédiés et reportés

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2024	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2025
Fonds propres sans droit de reprise	3 851						3 851
Fonds Propres avec droit de reprise	175 304						175 304
Réserves							
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	296 752						296 752
Report à nouveau	-189 372	65 260					-124 111
Résultat comptable de l'exercice	65 260	-65 260	3 725				3 725
Situation nette	351 795		3 725				355 521
Subventions d'investissement nettes	93 030			24 207			68 823
Total des Fonds propres	444 825		3 725	24 207			424 344

*GP = Générosité du Public

Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de (en €)	Fonds à engager au 30/04/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds à engager au 30/04/2025	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	9 819		530			9 289	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
Total des fonds dédiés	9 819		530			9 289	

c. Variation des Fonds reportés

Fonds reportés (en €)	Fonds reportés au 30/04/2024	Report	Utilisations	Fonds reportés au 30/04/2025
Fonds reportés sur legs & donations		3 859		3 859
Total des fonds reportés		3 859		3 859

16. Bilan Passif : Variation des provisions

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2024	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2025
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des immobilisations en cours				
- des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
- des valeurs mobilières de placement				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions				

17. Bilan passif : État des Échéances des Dettes

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 261	72 261			24 582
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					39 451
Dettes des legs et donations	869	869			
Personnel et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales	37 900	37 900			43 000
Autres dettes	1 519	1 519			92 450
Produits perçus d'avance	22 136	22 136			21 497
Total des dettes	134 685	134 685			220 980

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2025	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2024
Subventions	22 136	22 136			21 497
Loyers des bénéficiaires à percevoir					
Autres produits constatés d'avance					
Total des produits constatés d'avance	22 136	22 136			21 497

18. Bilan passif : Détail des charges à payer

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2025	Montant brut au 30/04/2024
Fournisseurs	11 163	9 284
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créditeurs divers	1 519	1 650
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	12 682	10 935

19. Engagements donnés et reçus

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
Total des engagements en crédits-bails						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)		Dotation aux amortissements		
	Cout d'entrée	De l'exercice	Cumulés	Valeur nette
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

23. Résultats analytiques

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	215 616	317 548	224 884	758 049	758 049	
Autonomie, lien social et accompagnement	18 390		21 207	39 597	39 597	
Emploi	48			48	48	
De la Rue au Logement						
Aide et Pilotage des Missions sociales						
Frais de fonctionnement	107 996	43 398	24 207	175 601	171 876	3 725
Frais de Recherche de fonds						
Total	342 051	360 947	270 298	973 296	969 570	3 725

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

24. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025		EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	360 947	360 947	362 566	362 566
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	360 947	360 947	362 566	362 566
Dons manuels	360 797	360 797	338 247	338 247
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénats	150	150	24 319	24 319
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	389 271		247 970	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	357 193		208 341	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	32 078		39 629	
Produits des manifestations				
Autres produits non liés à la générosité du public	32 078		39 629	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	222 548		325 482	
3.1 Subventions	222 548		325 482	
3.2 Concours publics				
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	530		11 627	
TOTAL DES PRODUITS	973 296	360 947	947 644	362 566
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	797 695	317 548	753 223	323 837
Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	758 049	317 548	665 152	297 501
– Autonomie, lien social et accompagnement	39 597		80 376	18 645
– Emploi	48			
– De la Rue au Logement				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales			7 694	7 691
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	171 876	43 398	129 161	38 729
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL DES CHARGES	969 570	360 947	882 384	362 566
EXCÉDENT ou DÉFICIT	3 725		65 260	

Compte de Résultat par origine et destination - suite

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025		EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 956 457	2 956 457	3 576 503	3 576 503
Bénévolat	2 134 708	2 134 708	2 365 340	2 365 340
Prestations en nature			49 468	49 468
Dons en nature	821 749	821 749	1 161 695	1 161 695
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 662		3 890	
Prestations en nature	2 662		3 890	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	77 805		77 187	
Prestations en nature	77 805		77 187	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	3 036 924	2 956 457	3 657 580	3 576 503
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 771 531	2 691 064	3 386 286	3 255 741
Réalisées en France	2 771 531	2 691 064	3 386 286	3 255 741
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 264	4 264	6 568	6 568
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	261 129	261 129	264 726	264 726
TOTAL DES CHARGES	3 036 924	2 956 457	3 657 580	3 527 035

25. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
1- MISSIONS SOCIALES	317 548	323 837	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	360 947	362 566
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme					
Distribution Alimentaire	317 548	297 501	1.2 Dons, legs et mécénats		
Autonomie, lien social et accompagnement		18 645	Dons manuels	360 797	338 247
Emploi			Legs, donations et assurances-vie		
De la Rue au Logement			Mécénats	150	24 319
Aide au pilotage nationale des Missions sociales		7 691			
Relations institutionnelles et veille stratégique			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	43 398	38 729			
TOTAL DES EMPLOIS	360 947	362 566	TOTAL DES RESSOURCES	360 947	362 566
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
	Excédent ou insuffisance de la générosité du public				
	Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public		Données non disponibles	Données non disponibles	
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
1- Contributions volontaires aux missions sociales	2 691 064	3 255 741	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	2 691 064	3 255 741	Bénévolat	2 134 708	2 365 340
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		49 468
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	4 264	6 568	Dons en nature	821 749	1 161 695
3- Contributions volontaires au fonctionnement	261 129	264 726			
TOTAL DES EMPLOIS	2 956 457	3 527 035	TOTAL DES RESSOURCES	2 956 457	3 576 503

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	EXERCICE CLOS LE 30/04/2024
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
- Utilisation		
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

26. Annexes : Effectifs, Tonnage des dons alimentaires

a. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre au 30/04/2025	Nombre au 30/04/2024
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI		
Sous- Total Contrat Aidés		
CDD/CDI		
Total Effectifs salariés		

b. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Exercice 2024 / 2025	Exercice 2023 / 2024
Nombre de bénévoles sur l'exercice	611	614
Nombre de bénévoles actif au 30/04	611	

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2024 / 2025	134,23	19,20	271,43	424,86
Exercice 2023 / 2024	151,70	30,70	312,00	494,40

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
969 570	969 570

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
973 296	973 296

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le Trésorier de l'association